

## PE UV MASTER 00084

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance ou de la préparation**  
**Code produit:** 5100084A  
**Nom du produit:** PE UV MASTER 00084
- 1.2. Utilisation de la substance/préparation**  
Fabrication de produits en plastique
- 1.3. Identification de la société/entreprise**  
Viba S.p.A.  
via Mantova, 2 - 21049 Tradate (VA) - ITALY  
telefono: +39 0331 687.1  
fax: +39 0331 687.541 +39 0331 687.542  
e-mail: Viba@vibagroup.com
- 1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence (8:30-17:00)**  
+39 0331 6871

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange**  
Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :  
Le produit n'est pas dangereux.  
**Phrases H:**  
-  
**Phrases P:**  
-
- 2.2. Éléments d'étiquetage**  
Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du CLP
- 2.3. Autres dangers**  
Non classés PBT ou vPvB.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- 3.1. Nature chimique**  
Préparation à base de: Polymère Polyoléfinique  
Contient: pigments et/ou additifs
- 3.2. Matériaux dangereux contenus**  
-

### SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1. Description des premiers secours**
- 4.1.1. Inhalation**  
En cas d'exposition aux vapeurs générées à hautes températures, déplacer immédiatement la personne touchée de la zone d'exposition. Pratiquer la respiration artificielle si le souffle est arrêté, maintenir le sujet tranquille et faire appel à un médecin.
- 4.1.2. Ingestion**  
Normalement, il n'est pas nécessaire de prévenir les secours.
- 4.1.3. Contact avec la peau**  
Laver à l'eau savonneuse et rincer abondamment à l'eau claire. En cas de brûlure, rincer immédiatement la partie concernée sous l'eau froide et faire appel à un médecin.
- 4.1.4. Contact avec les yeux**  
Rincer soigneusement pour 15' à l'eau courante.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
-
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Aucune indication.

## PE UV MASTER 00084

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1.a. Moyen d'extinction approprié**

Eau, CO2, mousse.

**5.1.b. Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

-

**5.2. Dangers spécifiques**

Des conditions pauvres en oxygène peuvent provoquer la formation d'oxyde de carbone et de fumées irritantes. Protéger l'appareil respiratoire. Rejeter les eaux d'extinction en se conformant à la réglementation en vigueur.

**5.3. Equipement special de protection**

Protéger l'appareil respiratoire par les moyens appropriés.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1. Précautions individuelles**

Prendre les mesures habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Interrompre la diffusion à l'origine. Informer les autorités si le matériel déchargé a atteint un cours d'eau ou le égouts.

**6.3. Méthodes de nettoyage**

Passer le balai et rejeter en se conformant à la réglementation en vigueur.

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1. Manipulation**

Manipuler soigneusement les récipients. Voir aussi point 10.1

**7.2. Stockage**

Tenir loin des sources de chaleur. Conserver le produit dans les récipients originaux fermés, à température ambiante et à l'abri de l'humidité.

**7.3. Utilisation(s) particulière(s)**

Non applicable

### SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**8.1. Paramètres de contrôle**

Produit sous forme de granulés (très peu soluble ou insoluble).

**8.2. Contrôle de l'exposition****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Réduire la production de poussière dans l'air, l'utilisation des installations et de l'ingénierie des systèmes contrôle pour contenir la poussière générée lors de la transformation du produit.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques. Le port de vêtements de travail fermés.

**a) Protection des yeux / du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166).

**b) Protection de la peau**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN 374): p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.

**c) Protection respiratoire**

Protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

**d) Risques thermiques**

Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

**8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Eliminer les déchets conformément aux réglementations locales et nationales.

## PE UV MASTER 00084

### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique:</b>	Granulé	<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	inodore	<b>Valeur du pH:</b>	non applicable
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	°C non applicable	<b>Point d'éclair:</b>	°C non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	KPA non applicable	<b>Hydrosolubilité:</b>	insoluble dans l'eau
<b>Liposolubilité:</b>	non applicable	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b>	non déterminé
<b>Viscosité:</b>	cSt non applicable	<b>Densité de vapeur:</b>	KPA non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	non applicable		

#### 9.2. Autres informations

<b>Inflammabilité:</b>	°C non applicable	<b>Caractéristiques d'explosibilité:</b>	Vol % non applicable
<b>Point de fusion / point de ramollissement:</b>	°C 100-140	<b>température de décomposition:</b>	-
<b>Densité:</b>	g/cc non déterminée	<b>Densité relative:</b>	g/cc 0,6 - 1,2

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité associés à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et utilisé conformément aux recommandations

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

non applicable

#### 10.4. Conditions à éviter

Éviter les sources de chaleur.

#### 10.5. Matières à éviter

Aucun.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le produit est utilisé selon la correcte procédure d'emploi.

### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dans la forme physique granulaire, le produit n'est pas utilisable lors de tests sur les animaux. A ce jour, aucune conséquence dangereuse n'a été constatée si le produit est utilisé selon les instructions.

##### Données toxicologiques concernant la substance la plus significative de la préparation:

a) Toxicité aiguë: (DL-50)	> 10000 mg/kg;
b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:	non irritant
c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	non irritant

##### Mélange

a) Sensibilisation:	non sensibilisant.
b) Toxicité à dose répétée:	pas applicable.
c) Cancérogénicité:	pas applicable.
d) Mutagénicité:	pas applicable.
e) Toxicité pour la reproduction:	pas applicable.

##### f) Informations sur les voies d'exposition probables

- inhalation:	il n'y avait pas d'effets graves.
- ingestion:	la quantité ingérée par accident n'est pas susceptible de causer des effets nocifs.
- contact avec la peau:	il n'y a pas eu de conséquences graves.
- contact avec les yeux:	il n'y a pas eu de conséquences graves.

##### g) Autres informations

-

## PE UV MASTER 00084

### SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1. Toxicité**  
Compte tenu de sa faible solubilité dans l'eau, le produit est séparé dans une large mesure par voie mécanique.
- 12.2. Persistance et dégradabilité**  
Le produit est fabriqué à partir de composés non biodégradables.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation**  
Non applicable.
- 12.4. Mobilité dans le sol**  
Sans objet.
- 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**  
Non classé.
- 12.6. Autres effets nocifs**  
Aucun connu.

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets**  
Si possible le recyclage est préférable à l'élimination. Ils peuvent être éliminés conformément à la réglementation locale.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- |  |       |
|--|-------|
| <b>ADR (route) / RID (chemin de fer)</b> | Aucun |
| <b>IMDG (mer)</b>                        | Aucun |
| <b>ICAO / IATA (aérien)</b>              | Aucun |
| <b>Autres informations utiles</b>        | -     |
- 14.1. Numéro ONU**  
-
- 14.2. Nom d'expédition des Nations Unies**  
-
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**  
-
- 14.4. Groupe d'emballage**  
-
- 14.5. Dangers pour l'environnement**  
-
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Pas applicable
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Pas applicable

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité de santé et d'environnement.**  
Réglementations de l'UE :  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
et modifications.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation:

## PE UV MASTER 00084

**Autorisations:**

-

**Restrictions d'utilisation:**

-

**Autres règlements de l'UE:**

-

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour la substance ou le mélange.

### SECTION 16: AUTRES DONNÉES

**16.1. Texte des phrases H déclarées à la SECTION 3**

**16.2. Date / mise à jour le:**

11.06.2015

**Prepares par**

Viba S.p.A.  
Departement Ecologie et Sûreté Ambientale  
via Mantova, 2  
21049 TRADATE ( VA ) - ITALY  
Pour renseignements appeler  
+39 0331 6871

**16.3. Notes**

-